Politique et Filiation IV : La transmission

La question de la transmission se pose différemment selon qu'il s'agit de transmettre un savoir, un message, une identité, une parenté, un droit, un bien, une maladie. Mais le geste de transmettre n'est pas indifférent à ses objets, et il implique toujours une politique de la transmission, dans la mesure où il suppose un engagement, une "mission" au nom d'une représentation que la Cité se fait d'elle-même. La prémisse de ce colloque serait que la transmission passe avec ce qui se transmet.

Aussi convient-il de réfléchir, de manière plus philosophique qu'idéologique, aux paradigmes qui permettent de concevoir la transmission et les modèles qu'importent les représentations généalogiques. Le mot de patrimoine désigne étymologiquement l'héritage du père. Et il demeure significatif que notre modernité ait connu le désir d'en finir avec cette autorité, avec l'appel à brûler les bibliothèques, pure déclaration performative des premières avant-gardes, et réalisation funeste des totalitarismes. Abolir la transmission, renaître à l'avenir oublieux de toute mémoire, a pu relever politiquement d'un roman familial collectif, selon un imaginaire incestueux à l'égard du passé.

Mais à l'inverse, le rappel nécessaire de la transmission d'une mémoire ne dispense pas de réfléchir à la transmission elle-même et aux rapports qu'elle dispose, c'est-à-dire à la manière dont elle configure le passé en héritage. Elle implique en effet des procédures de nomination, comme se règle conventionnellement la transmission des noms dans les systèmes de parenté. La permanente redéfinition des objets, des œuvres, des histoires appelées à représenter le patrimoine montre le travail rétrospectif et identitaire que produit le geste de transmettre, construisant une fondation pour son destinataire.

Aussi les modes de transmission ne se résument pas à des techniques neutres à l'égard de leurs objets. Parmi eux la notion de réseau implique un aplanissement, une redistribution des rapports et des directions. Elle vient contrarier le paradigme traditionnel de la transmission arborescente. Revendiquée, dans les années 70, par des penseurs souhaitant contester la diffusion monologique du sens, tels que Barthes pour la théorie du texte, ou Deleuze pour un système a-généalogique, ce type de circulation se trouve aujourd'hui éprouvée par les transmissions des internautes: elle génère aussi bien des utopies communicationnelles que la standardisation marchande des contenus patrimoniaux et le déclin de toute autorité sur leur nature. Selon ses orientations, verticale ou horizontale, la transmission s'inscrit dans une politique de la filiation.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
STATE UNIVERSITY OF NEW YORK

LA TRANSMISSION

Jeudi 11 avril 2002
Amphi Stourdzé, Carré de Sciences, 1 rue Descartes, 75005 Paris

9h30 -13h : **HERITAGES**
- Présentation par François Noudelmann
- Françoise Gaillard : "La réinvention du transmis"
- Alia al-Saji : "Le Parcours de la Mémoire. Le passé-présent"
- Robert Harvey : "Risquer une transmission? : le CIPh à l'âge adulte"

14h30-18h : **GENERATIONS**
- Thierry Grillet : "Autour de *Progénitures*: filiation, génération dans l'œuvre de Pierre Guyotat"
- Marie-Pierre Lachaud : "Les mères grecques avaient-elles un nom?"
- Bernard Vernier : "La question du nom et de la ressemblance"

Vendredi 12 avril 2002
Petit Auditorium, Bibliothèque Nationale de France, Quai François Mauriac, 75013 Paris

9h30-13h : **MISSIONS**
- Valérie Tesniere : "Politique éditoriale et diffusion en philosophie (XIXe-XXe siècles)"
- Raymond-Josué Seckel : "Disperser les savoirs et conserver les catalogues"
- Jean-François Foucaud : "Le bibliothécaire, intermédiaire du savoir et sa traduction dans l'architecture"

14h30-18h : **MEMOIRES**
- Robert Damien : "Conscience, mission et transmission"
- Christian Jacob : "La transmission du texte, lieux, acteurs et pratiques"
- Janine Altounian : "La fonction de l'institution tierce dans la transmission post-traumatique"
- E. Ann Kaplan : "Trauma collectif et échange transculturel"

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles